



Informels mais transversaux : les « intergroupes », face cachée du travail parlementaire

La politique est avant une question de fond. La division du travail des députés européens entre séances plénières, réunions de commissions parlementaires ou de groupes politiques peut parfois sembler artificielle. C'est pourquoi les parlementaires peuvent organiser des groupes de réflexion informelle autour de thématiques précises. Bien-être animal, jeunesse, changement climatique... 27 « intergroupes » sont aujourd'hui enregistrés au Parlement européen.

« Un intergroupe n'est pas uniquement une plateforme de discussion, mais offre un cadre dans lequel les députés européens de différentes commissions parlementaires peuvent se pencher sur un sujet précis », explique la Roumaine Ramona Nicole Mănescu (Alliance des libéraux et des démocrates). « Par exemple, l'intergroupe sur la jeunesse rassemble des députés de différentes commissions parlementaires, qui pourront ensuite inclure dans les rapports dont ils sont en charge des éléments permettant d'ébaucher une meilleure politique de la jeunesse ».

En cela, les intergroupes ne sont pas des organes officiels du Parlement européen. Ils offrent des opportunités de discussion plus informelles que les réunions de commissions ou de groupes politiques. Rassemblant les députés volontaires, de tous bords politiques, les intergroupes permettent à leurs membres d'échanger, d'apprendre et de débattre de sujets pour lesquels ils ont un intérêt personnel.

Ces groupes sont ainsi le cadre de collaborations et d'échanges entre les représentants d'un secteur (groupes d'intérêts, associations, société civile...) et les politiques, selon l'Irlandais Jim Higgins (Parti populaire européen), en charge du règlement régissant les intergroupes au sein du Parlement européen.

Un nouvel intergroupe sur la jeunesse

Un intergroupe peut être créé par des députés d'au moins trois groupes politiques différents. Le dernier en date a été lancé lors de la première session plénière de février. Centré sur le thème de la « jeunesse », il aura pour priorités l'inclusion sociale, la citoyenneté active, l'éducation et la mobilité.

Son premier rendez-vous a déjà été fixé : il s'agira d'un débat avec des députés européens, des représentants d'organisations de jeunesse et des représentants de la Commission européenne. « Nous souhaitons identifier les besoins les plus urgents de la jeunesse en cette période de crise, et y apporter des solutions », développe Ramona Nicole Mănescu, membre de l'intergroupe. « Pour nous députés européens, cela pourrait prendre la forme d'une initiative législative ; pour la Commission européenne, d'un nouveau rapport, une nouvelle évaluation ou un nouveau programme dédié à la jeunesse ». Derrière la vitrine officielle que représentent les sessions plénières, les députés européens ont de multiples moyens de faire avancer les sujets qui leur tiennent à cœur.